

Commercialisation Sud-France-Immobilier - DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX : Appartements.

Référence 908

GROS ŒUVRE

- Infrastructure : semelles filantes en béton (*selon prescriptions du bureau d'étude*), murs en béton banché, dallage pour garages en sous-sol.
- Superstructure : murs de façades en agglomérés de ciment hourdés au mortier de ciment ou béton banché.
Murs de refends ou séparatifs en agglomérés de ciment, ou béton banché.
- Structure béton armé pour poteaux chaînages, linteaux, etc...
- Planchers d'étages : planchers béton armé.
- Terrasses d'étages : en béton, avec revêtement carrelage ou dalles sur plots.
- Terrasses tropéziennes (*sur les niveaux hauts des logements duplex uniquement*) : étanchéité+ isolant thermique + dalles béton.

CHARPENTE COUVERTURE

- Charpente bois traditionnelle ou industrielle.
- Couverture en tuiles de terre cuite tuiles rondes et aspect vieilli.
- Gouttières en zinc - Descentes en zinc.

MENUISERIES EXTERIEURES

- Fenêtres et portes fenêtres ouvrant à la française : en bois, avec vitrage isolant.
- Les fenêtres sont équipées : soit de volets bois traditionnels rabattables en façades, soit de volets bois intérieurs, soit de grilles de défense (*suivant cas*).

MENUISERIE INTERIEURE

- Porte d'entrée des appartements : à âme pleine avec serrure 3 points et dispositif antidégondage (*affaiblissement acoustique conforme à la réglementation NRA*).
- Portes intérieures : à panneaux postformés. Huisseries bois.
- Portes de placards coulissantes ou ouvrant à la française (*suivant cas*)
- Boîtes aux lettres normalisées à l'entrée de l'opération.

CLOISONS DE DOUBLAGES ET DE DISTRIBUTION - ISOLATION

- Doublages murs de façades : complexe isolant en polystyrène et plaque de plâtre (*suivant étude thermique*).
- Cloisons de distribution : de type alvéolaire avec faces en plaque de plâtre.
- Plafonds rampants sous toiture (*niveau haut des duplex uniquement*) isolés par laine de verre + plaque de plâtre.

REVETEMENT DE SOL ET FAIENCES

- Carrelage en grès émaillé dans toutes les pièces posé sur isolant phonique (conformément à la réglementation NRA.)
- Plinthes.
- Faiences : au droit des baignoires sur les murs des salles de bains, et au dessus de l'évier dans les cuisines.

PLOMBERIE SANITAIRE

- Equipement des salles de bains : . une baignoire,
. une vasque avec plan de vasque et miroir mural,
- Equipement des WC : un bloc cuvette-réservoir avec abattant,
- Equipement des cuisines : un évier avec meuble sous évier
- Appareils et robinetterie de marque IDEAL STANDARD ou équivalent.
- Production d'eau chaude par chaudière gaz individuelle mixte.
- Alimentation + évacuation lave linge et lave vaisselle.

V.M.C.

- Ventilation générale, permanente des logements par extracteur mécanique contrôlé hygro-réglable.

ELECTRICITE - TÉLÉVISION - TÉLÉPHONE

- Installation conforme aux prescriptions de la norme C 15-100.
- Appareillage encastré de marque LEGRAND ou équivalent.
- Prise de courant extérieure étanche sur terrasse.
- Portier électrique
- Installation téléphonique : un joncteur dans séjour et un joncteur dans chambre.
- Installation TV : une prise TV par logement (*dans séjour*).

CHAUFFAGE GAZ

- Chauffage et production d'eau chaude par chaudière mixte individuelle au gaz.
- Corps de chauffe par radiateurs en acier
- Alimentation par canalisations système bi-tube cuivre ou polyéthylène réticulé.
- Alimentations et évacuations des appareils sanitaires

PEINTURES INTERIEURES

- Murs des séjours et halls : peinture acrylique.
- Murs et plafonds des pièces humides : peinture glycérophtalique.
- Murs et plafonds des chambres et dégagements : peinture projetée fine de couleur blanche.
- Décoration des halls d'entrée et paliers d'étages selon choix de l'Architecte.

ENDUITS DE FAÇADE

- Enduit hydraulique monocouche (*teinte au choix de l'Architecte*) d'aspect traditionnel et de finition rustique pouvant présenter des irrégularités d'aspect et de planimétrie, du faïençage ainsi que des nuances au niveau de la teinte.

PORTAILS DE GARAGES

- Portail d'accès au sous-sol : portail métallique à ouverture automatique par télécommande.
- Garages individuels : fermés par portail métallique basculant.

ASCENSEUR

- Ascenseur électrique ou hydraulique de marque OTIS ou équivalent, desservant tous les niveaux du sous-sol au R+2.
- Dimensions de la cabine conforme aux normes handicapées.

NOTA : Le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Œuvre se réservent la possibilité de modifier ce descriptif en fonction de la réglementation et des normes en vigueur, de remplacer certaines prestations ou certains types d'appareils, tout en respectant une qualité équivalente à ceux indiqués dans le présent descriptif et d'apporter tout changement pouvant améliorer l'architecture ou le confort de l'immeuble.

